



NOTE D'INFORMATION

| <u>REFERENCE</u> | <u>OBJET</u> | <u>DATE</u> |
|------------------|---|-------------|
| 2018-022 | PLAN CANICULE 2018 DE LA RESIDENCE DEBROU | 30.05.2018 |

Le plan canicule 2018 de la Résidence DEBROU doit permettre de réagir de manière efficace à une montée très forte de la température.

Il comporte 4 niveaux de surveillance :

- 1) **Le niveau 1 (carte de vigilance verte) – veille saisonnière**, activé chaque année du 1^{er} juin au 31 août ;
- 2) **Le niveau 2 (carte de vigilance jaune) – avertissement chaleur**, déclenché par l'Agence Régionale de Santé ;
- 3) **Le niveau 3 (carte de vigilance orange) – alerte canicule**, déclenché par le Préfet de Département ;
- 4) **Le niveau 4 (carte de vigilance rouge) – mobilisation maximale**, déclenché au niveau national par le Premier Ministre sur avis du Ministre de la Santé et du Ministre de l'Intérieur.

Une note de service vous sera alors diffusée pour vous informer du passage d'un niveau d'alerte à l'autre.

Pendant la période estivale, un agent canicule viendra en renfort des équipes de soins pour mener à bien la mission de prévention de la déshydratation auprès des résidents.

Je vous rappelle qu'en cas de déclenchement du niveau de mobilisation maximale, l'établissement se réserve la possibilité de mobiliser le personnel voire de rappeler les agents en congé.

Il pourra également être procédé à l'adaptation des plannings afin de recentrer l'activité des agents autour des tâches d'hydratation des résidents et de surveillance des signaux d'alerte.

La veille saisonnière sera désactivée le 31 août 2018, sauf si des conditions météorologiques particulières justifient son maintien.

Toute difficulté devra m'être signalée dans les plus brefs délais.

Comptant sur votre professionnalisme.

Le Directeur,

A. ESSALHI



DESTINATAIRES : - Cadres - Tous services – Chronos - Affichage

MISE EN APPLICATION : 01 juin 2018 **Folio** : 1